

HAÏTI

Dix mesures pour un plus grand respect des droits humains

Index AI : AMR 36/011/2003
ÉFAI

**Embargo : mercredi 17 décembre 2003
(00 h 01 TU)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Il y a deux cents ans, le peuple d'Haïti mettait un terme définitif à l'esclavage et au colonialisme. Aujourd'hui, on constate une recrudescence des violations des droits humains dans ce pays. La division de la classe politique, la violence, l'impunité et la réduction des aides internationales ne font qu'aggraver la situation, déclare Amnesty International à l'occasion du lancement d'un programme d'action pour la défense des droits humains en Haïti.

Adressé aux autorités gouvernementales, aux responsables politiques, aux groupes de la société civile et aux membres de la communauté internationale, ce « *Programme d'action en 10 points* » émet des recommandations spécifiques afin de contrer les violations des droits humains les plus graves observées dans le pays.

Plusieurs questions y sont abordées, dont la pauvreté, les exécutions illégales, la torture, l'impunité, la violence envers les femmes, les atteintes à la liberté de conscience et les menaces visant les défenseurs des droits humains et les syndicalistes.

« *Nous exhortons les dirigeants haïtiens, toutes tendances confondues, et la communauté internationale à prendre au sérieux ces atteintes aux droits humains et à envisager des mesures concrètes pour y faire face*, a expliqué Amnesty International. *Le peuple haïtien, dont la lutte pour la liberté a été exemplaire, le mérite.* »

Informations générales

Le 1^{er} janvier 2004, la première république noire de l'histoire fêtera le bicentenaire de sa naissance.

Haïti est l'un des pays les plus pauvres du monde. L'espérance de vie et le taux d'alphabétisation des Haïtiens, ainsi que les indicateurs de santé du pays sont, de loin, les plus bas des Amériques. En outre, selon les Nations unies, la situation économique de la population tend à se dégrader. ●

La version intégrale du document intitulé *Haïti. Les droits humains et le bicentenaire – Programme d'action en 10 points*, se trouve sur le site de l'organisation, à l'adresse suivante : <http://web.amnesty.org/library/index/fracmr360102003>

Pour télécharger une animation web contenant un message prononcé par Irene Khan, la secrétaire générale d'Amnesty International, pour le bicentenaire, veuillez vous connecter sur le site www.news.amnesty.org

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>